

Stage de pratique accompagnée à Szczecin (Pologne)

Action mise en place avec le soutien du Conseil général de Gironde



Le stage est ouvert aux étudiants de Master 1 mention « premier degré » et se déroulera du 16 au 27 janvier 2017.

Programme du stage :

Le stage est organisé en partenariat avec la Chaire de philologie romane de l'Université de Szczecin. Vous serez accueilli par une équipe dynamique d'enseignants universitaires et d'étudiants en français.

Le stage comprend :

- l'observation de classes dont le niveau correspond à l'école élémentaire française (de 3 à 11 ans) ;
- la conduite d'une séance pédagogique préparée par l'étudiant de l'ESPE avec l'aide du tuteur local (enseignant titulaire du groupe scolaire d'enseignement général n°6) avant son arrivée ;
- l'observation du système éducatif polonais à différents niveaux (primaire, secondaire, supérieur, etc.).

Vous serez également amenés à intervenir auprès des étudiants de français de la Chaire de philologie romane en tant que "mini-assistants".

Avant votre départ, il vous est demandé de préparer un exposé (individuel ou collectif) sur des thèmes que vous choisirez autour de la culture française (administration, vie politique, littérature, etc... à l'exclusion de la géographie). Vous serez amené à présenter ces exposés à plusieurs reprises.

Les conditions matérielles :

Hébergement et restauration :

L'hébergement est assuré et pris en charge par le partenaire. Vous serez logés dans une résidence universitaire dans le centre de la ville, ce qui facilitera vos déplacements. Vous aurez la possibilité de déjeuner le midi dans les cantines des établissements scolaires à un tarif raisonnable.

Transport :

Il existe des vols à des tarifs avantageux jusqu'à Berlin (via Amsterdam). La suite du parcours, de Berlin à Szczecin, se fait en bus et notre partenaire s'engage à réserver des billets que vous pourrez retirer et régler à la gare routière qui jouxte l'aéroport (environ 40 euros).

Nous vous rappelons que les étudiants devront prendre en charge l'ensemble des coûts liés à leur mobilité, notamment :

- leur nourriture et frais de voyage ;
- leur assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- leurs livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût de leur passeport et de leur visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

L'ESPE versera au stagiaire **une aide financière d'un montant de 344 €** à son retour, sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage ;
- compte rendu de stage dûment complété (délai de remboursement : 2 à 3 mois maximum).

Formalités d'entrée :

Le voyageur français peut entrer en Pologne muni soit de sa carte nationale d'identité, soit de son passeport, le document devant présenter une validité suffisante au passage de la frontière.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso. Toutefois aucune modification matérielle de la carte plastifiée ne l'atteste.

En conséquence, de manière à éviter un éventuel désagrément pendant votre voyage en Pologne, il est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si celle-ci est considérée par les autorités françaises comme étant toujours valable.

Tous les étudiants participant au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

Se munir de la carte européenne d'assurance maladie à demander à votre caisse d'assurance maladie.

Informations pratiques :

- La *carte ISIC* prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde concernant les transports, les hébergements, la culture, les loisirs...
- La monnaie officielle est le **zloty**. A titre indicatif, début 2015, 1 zloty valait environ 0,24 €.

Avant de partir, consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/pologne-12347/>

La candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour le **vendredi 14 octobre 2016** au plus tard au service des relations internationales et de la recherche de l'ESPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2ème étage).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'ESPE d'Aquitaine, rubrique International > « Partir en mobilité »

(<http://www.espe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)